

## COMMUNE DE LE RUSSEY

*Document approuvé*

### PLAN LOCAL D'URBANISME

#### 5. Annexes

5.8 Périmètre où les clôtures sont soumises à déclaration préalable

Pièce n°5.8

#### REVISION GENERALE

Arrêtée par délibération du  
Conseil Municipal : 14/02/2025

Approuvée par délibération du  
Conseil Municipal : 07/11/2025

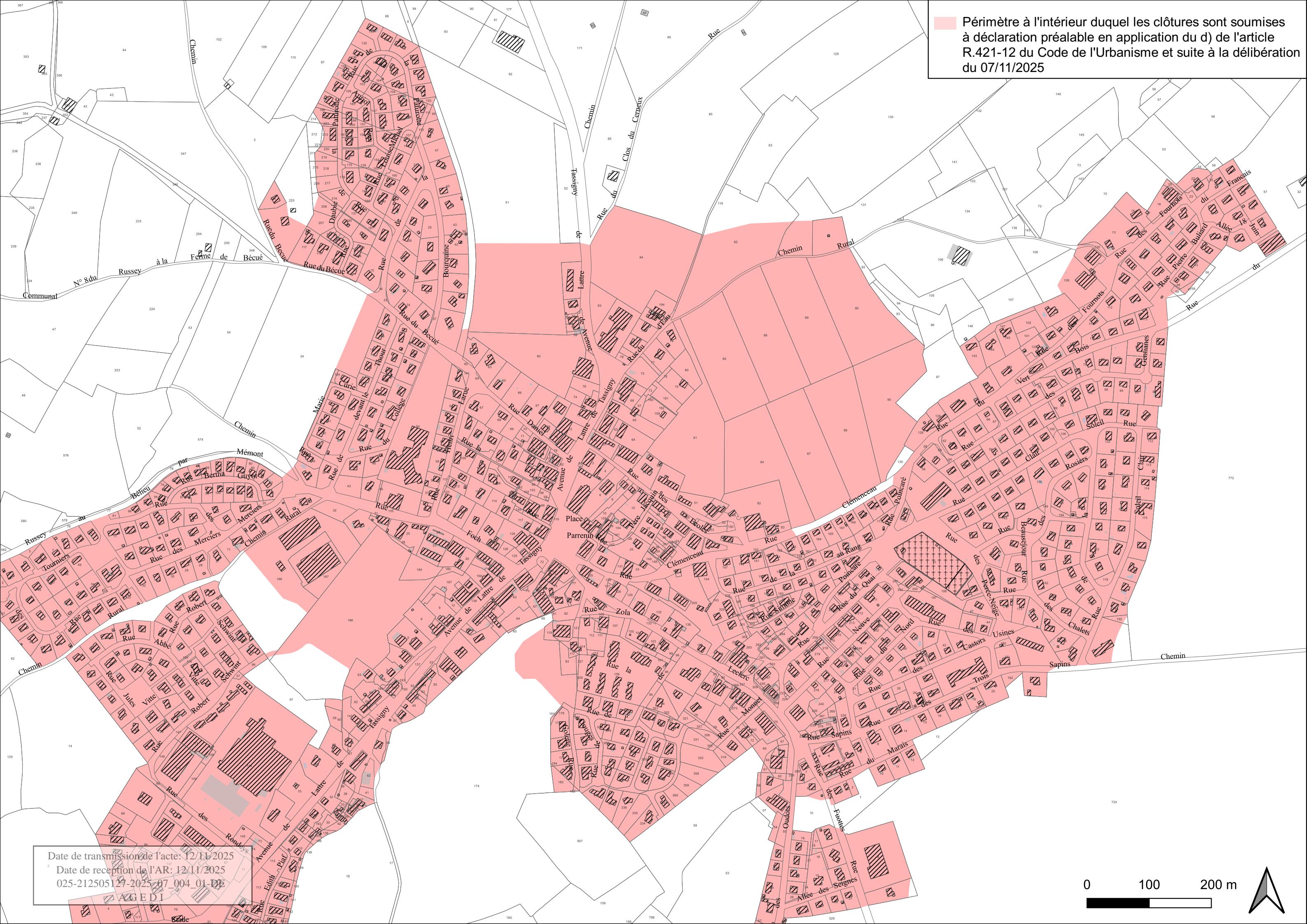
Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de reception de l'AR: 12/11/2025

025-212505127-2025\_07\_004\_01-DE

A G E D I

Périmètre à l'intérieur duquel les clôtures sont soumises à déclaration préalable en application du d) de l'article R.421-12 du Code de l'Urbanisme et suite à la délibération du 07/11/2025



Périmètre à l'intérieur duquel les clôtures sont soumises à déclaration préalable en application du d) de l'article R.421-12 du Code de l'Urbanisme et suite à la délibération du 07/11/2025

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de reception de l'AR: 12/11/2025

Date de réception de PAR: 12/11/2025

025-212500421-2025-07-004 01-DE

73 76 AGEDY 56 84 59 80

A map showing a road network with several buildings. A pink shaded area covers a cluster of buildings on the left. A blue shaded area covers a building on the right. Numbered labels 83, 84, and 85 are placed near the buildings.

Périmètre à l'intérieur duquel les clôtures sont soumises à déclaration préalable en application du d) de l'article R.421-12 du Code de l'Urbanisme et suite à la délibération du 07/11/2025

Date de transmission de l'acte: 12/11/2025

Date de réception de l'AR: 12/11/2025

025-212505127-2025\_07\_004\_01-DE

AGED II

0 1

200 m

